

Direction de l'Aménagement

Réf. dossier : SE212687AT
Dossier suivi par : Serge LUBIATTO

Madame le Maire
74 place de la Chalosse
40360 - Castelnaud-Chalosse

Le 21 juillet 2021,

Objet : Arrêté temporaire de circulation - Demande d'avis

Madame le Maire,

Veillez trouver ci-joint, pour avis, le projet d'arrêté temporaire de circulation relatif aux travaux prévus sur la RD 424 au PR 2+000 du 23 au 30 juillet 2021.

La déviation sera mise en œuvre comme suit : Les usagers circulant sur la RD 15 voulant se rendre à Castelnaud Chalosse devront emprunter la RD 15 vers Pomarez puis la RD 3 et la RD 7 vers Castelnaud Chalosse,

Les Usagers circulant sur la RD 58 voulant se rendre à Pomarez devront continuer sur la RD 58 puis emprunter la RD 7 en direction de Pomarez.

En cas d'intempérie, ou d'aléa de chantier, ces mesures pourront être prolongées jusqu'au 6 août 2021 inclus.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,



Serge LUBIATTO
Adjoint au Responsable de l'Unité Territoriale Départementale Sud-Est

Mme le Maire de Castelnaud-Chalosse, le

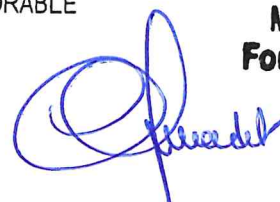
AVIS :



FAVORABLE

DEFAVORABLE

Signature :



Madame Le Maire
Fournadet Christine